

Sujet:
Date d'envoi:
Publication #:

ATE-infos n°10 / 2012 - fin septembre
2012-09-25 15:07:13
57

Association Transports
et Environnement
Section de Genève



ATE-infos - newsletter électronique de l'ATE-Genève

Aujourd'hui dans l'ATE-infos:

- L'ATE répond aux accusations du TCS
- Arcade de Montbrillant: réaménagement de l'été
- Revue de presse de la mobilité
- Carte cycliste Genève 2012

--

L'actualité est intense en ce mois de septembre! Après les numéros spéciaux concernant la campagne "oui aux rues piétonnes", revoici une édition plus classique en cette fin de mois: informations, agenda, trucs&astuces ATE.

Bonne lecture!

--

L'ATE répond aux accusations du TCS (texte publié sur [notre blog](#) ce jour)

Le TCS Genève, un partenaire fiable pour la mobilité seulement quand ça l'arrange.

Dans un éditorial du journal du TCS Genève de septembre, son président accuse l'ATE de ne pas être un partenaire fiable dans le processus de concertation sur la mobilité à Genève.

Mais franchement, de qui se moque-t-on ?

Certes le TCS a enfin accepté une voie réservée aux bus sur le pont du Mont-Blanc demandée depuis plusieurs années par l'ATE et ses partenaires, mais qu'en est-il de ses positions « constructives » sur d'autres sujets ?

Mai 2011, une majorité des genevois votait en faveur de l'initiative 144 sur la mobilité douce pour développer les pistes cyclables et les aménagements pour les piétons, le TCS s'y opposait.

Mars 2012, une majorité du Grand Conseil vote la modification de la loi sur la

circulation routière en y introduisant une compensation des places de parking avec un ratio 1/1, chaque place supprimée doit être remplacée.

Extrait de la loi art. 7B « ... lors de projets urbains supprimant des places à usage public sur voirie, celles-ci font l'objet d'une compensation pour un nombre équivalent, le cas échéant dans un parking en ouvrage à usage public. A titre exceptionnel, il est possible de compenser jusqu'à 20% des places par des stationnements destinés aux véhicules deux-roues motorisés. 2. Le principe de compensation est appliqué de manière impérative dans les zones denses du canton de Genève... »

Combien de séances de concertation avec l'ATE pour arriver à ce résultat ? Zéro ! Les Verts et les Socialistes se sont opposés lors du vote. Magnifique exemple de concertation.

Septembre 2012, le GTE et le TCS gagnent le référendum lancé contre le crédit de 50 rues piétonnes en Ville de Genève. Et un nouveau blocage « constructif ».

Septembre 2012, le TCS aborde dans son journal la votation du 14 octobre prochain sur la nouvelle constitution. L'article se termine par « sous l'angle des art. 190 à 192 (ceux liés à la mobilité), le projet de nouvelle constitution cantonale marque un recul par rapport à l'état actuel et au système des art. 160 A à C. Pour rappel, le TCS s'est opposé à l'introduction de la priorité aux transports publics pour améliorer leur vitesse commerciale et donc leur efficacité dans le projet de nouvelle constitution. Le TCS appelle-t-il ses membres à refuser la nouvelle constitution dans un esprit toujours constructif et non doctrinaire ?

Aujourd'hui, nous souhaiterions connaître la position du TCS sur la stratégie de piétonisation du Conseil administratif de la Ville de Genève.

Stratégie présentée en décembre 2011 pour réaliser des zones piétonnes à Rive, Saint-Gervais et aux Pâquis et qui veut que « le ratio de compensation en ouvrages des places de stationnement supprimées en surface est fixé à 0.8 au maximum. La compensation doit pouvoir s'effectuer dans des parkings existants... », stratégie soutenue par Pierre Maudet alors Conseiller administratif.

Pour rappel, en Suisse, Genève est en tête du classement des villes qui possèdent le plus de places de parking, 80'000 places publiques et privées (estimation). Les places publiques pour 1000 habitants : Genève 236, Bâle 190, Zurich 177.

L'ATE s'engage pour une meilleure complémentarité des modes de transport. Elle n'est ni anti-voitures, ni dogmatique, ni obstinée. Qu'en est-il du TCS ? Ses positions sont-elles vraiment constructives et empreintes de compromis pour une mobilité du XXIème siècle ou n'est-ce qu'une façade, un masque qui cache la réalité qui fait que pour le TCS la voiture est le seul moyen de transport à défendre envers et contre tout ?

L'ATE invite le TCS et d'autres partenaires à se mettre autour d'une table pour une vraie concertation et de vraies négociations. L'avenir de la mobilité à Genève en dépend.

Thomas Wenger, Président de l'Association transports et environnement, ATE, Genève

Texte paru sur le blog de l'ATE-Genève: <http://ategeneve.blog.tdg.ch>

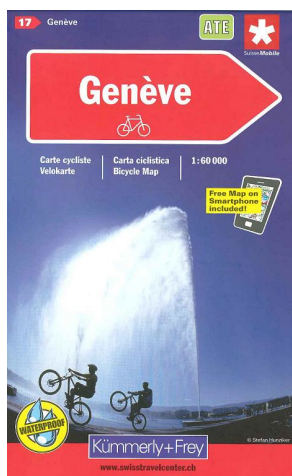
Arcade de Montbrillant: réaménagement de l'été

Cet été, l'arcade que la section genevoise partage avec le Bureau-conseil de l'ATE (rattaché au secrétariat central à Berne) a connu une véritable métamorphose: peinture fraîche, tri intense, réorganisation. Une vraie cure de jouvence! Un apéritif festif de fin d'année vous permettra de découvrir ou redécouvrir nos locaux, ouverts à toute personne intéressée les mardi et jeudi de 9h à 16h. La date vous sera communiquée dans le prochain ATE-infos.

Revue de presse et ressources sur le thème de la mobilité: www.delicious.com/ategeneve

Revue de presse, adresses utiles, agenda, trucs&astuces: tout sur la mobilité à Genève.

Bon plan - Carte cycliste Genève 2012 L'édition 2012 de la carte cycliste de Genève (échelle 1:60'000) est en vente auprès du secrétariat de la section au prix de 28.80 francs. En cas d'envoi postal, les frais de ports seront facturés en sus. Commande: info@ate-ge.ch.



Pour la section genevoise de l'ATE:

Valérie de Roguin

